

Le droit d'être un enfant

Mme Régine Laurent,

Honorables commissaires

Citoyens du Québec,

Le 30 avril dernier décédait tragiquement à Granby une fillette de 7 ans. Tous les citoyens du Québec ont été touchés par cette tragédie. Pourtant, de nombreux enfants continuent de souffrir en silence.

Depuis la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse en 2006, les mauvais traitements psychologiques sont officiellement considérés comme des motifs pouvant compromettre la sécurité et le développement des enfants. Mais comment protéger un enfant de mauvais traitements *psychologiques* ? Que sait-on de sa souffrance psychique, des enjeux de son développement affectif et de son état mental? En un mot, que sait-on de tout son *monde intérieur* et de son *droit premier à l'enfance*.

Il nous semble important, en tant que professionnels de la santé mentale œuvrant auprès de ces enfants, de prendre la parole en leur nom. En effet, au-delà de la réalité matérielle concernant l'ajout de règlements, de contrôle ou même d'argent, la prise en compte des aspects *psychiques profonds* de l'enfant, de sa famille et des intervenants qui l'entourent est fondamentale.

Pour l'enfant, cela se traduit par *le droit à l'enfance*. C'est-à-dire, de l'importance de mieux saisir les besoins affectifs spécifiques de *cet* enfant entièrement dépendant des adultes qui l'entourent.

Pour ce qui est des adultes qui gravitent autour de lui, il est nécessaire d'être sensible à leurs enjeux affectifs profonds qui, au-delà de leur fonction respective de parent, intervenant, juge, psychologue ou pédopsychiatre, peuvent interférer avec leur capacité à accueillir le monde affectif de l'enfant. Il importe également de tenir compte de la charge émotionnelle inhérente à interagir avec des enfants en grande souffrance.

À l'aire des grands bouleversements sociaux, technologiques et autres, l'efficacité et les droits individuels tendent à primer sur les rapports humains, pourtant fondamentaux à la vie et au bien-être de l'enfant et des adultes qui l'entourent. Nous croyons qu'il est essentiel de reconnaître l'importance de *l'humain* dans toute sa profondeur et sa complexité. On ne soigne pas une dépression de la même façon qu'une jambe cassée.

La prévention des difficultés de santé mentale chez l'adulte et celle du risque de répétition transgénérationnelle passe par une meilleure considération de la santé psychique des enfants. Il est de la responsabilité de la société d'offrir des soins adéquats aux enfants à risque ou en difficulté.

La *Fondation Aquarium*, fondation psychanalytique pour le bien-être des enfants et des jeunes adultes, s'est donné comme mission de remettre au premier plan le monde affectif et relationnel de l'enfant dans notre société et offre son soutien à la Commission dans sa réflexion.

Nous ne pouvons pas redonner à la fillette de Granby sa petite vie fauchée; mais nous pouvons permettre à d'autres enfants de mieux vivre *leur* enfance.

Dr Mounir Samy,
Pédopsychiatre et psychanalyste
Président Fondateur,
Fondation Aquarium, www.fondationaquarium.com
Montréal, le 4 novembre 2019